

1.1 Identification

La présente section donne un aperçu de l'identification des animaux, des produits et des sous-produits animaux et des spécimens et des échantillons animaux, ainsi qu'un guide pour la vérification de leur identification.

Définition Identification désigne la pose, la vérification ou la consignation de marques ou de dispositifs distinguant un animal ou une chose inspectés de tous ou de toutes les autres.

Santé et sécurité

Pour obtenir des informations sur la santé et la sécurité, veuillez vous reporter à la section 1.6 *Sécurité personnelle*.

Quand vous posez une étiquette sur l'oreille d'un animal, tenez vos doigts à une distance sécuritaire tant qu'elle n'aura pas été appliquée. Si l'oreille est sale, nettoyez-la à l'aide d'un linge ou d'un essuie-tout humide.

Identification des animaux



1. Les étiquettes d'oreille HofA ne sont plus le premier choix en matière d'identification des animaux. La priorité est donnée aux programmes d'identification nationaux réglementés, comme le Programme canadien d'identification du bétail. L'Agence canadienne d'identification du bétail présente la liste la plus récente des étiquettes (étiquettes à code-barres et puces électroniques) admises dans le cadre de ce programme sur son site internet à l'adresse <http://français.canadaid.com/index.shtml>.

Étiquettes d'oreille

2. Des étiquettes d'oreille HofA peuvent être opposées par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) au bétail, aux moutons, aux chèvres, aux porcs et aux cervidés non identifiés par un autre moyen acceptable.

Pose d'une étiquette d'oreille

Tenez un registre

3. Au moment de la pose d'une étiquette sur l'oreille d'un animal, consignez le numéro de l'étiquette, l'âge, le sexe, la race, le motif des couleurs, le nom enregistré et le numéro d'enregistrement de l'animal. De plus, vous devez

inclure le nom et l'adresse du propriétaire, ainsi que la date du marquage de l'animal.

- Marquage*
- Placez l'étiquette HofA dans un appareil de marquage de taille appropriée. Posez-la près du centre de la partie supérieure de l'oreille gauche, à une distance du bord de l'oreille correspondant à environ un tiers de la longueur de la l'étiquette. Appuyez fermement sur l'appareil pour la fixer. Au besoin, attachez ou tenez la tête de l'animal pour éviter de lui déchirer l'oreille.

Réception et Distribution des étiquettes d'oreille (HofA)

En consignnant la distribution des étiquettes d'oreille HofA :

- Distribution*
- Utilisez un livre ou un carnet dont les pages lignées et numérotées sont attachées solidement à la couverture. Des fichiers électroniques ou une base de données peuvent aussi servir à tenir le registre de distribution des étiquettes;

Inscrivez les dates, les numéros des étiquettes d'oreille, les indications apposées sur le reçu, etc., ainsi que le nom de la personne qui consigne les écritures;

- Inventaire de l'ACIA*
- À l'arrivée d'une livraison d'étiquettes d'oreille au bureau de l'ACIA, consignez la date de réception, le numéro de série des étiquettes, l'ajout aux stocks et le nom de la personne qui réceptionne les étiquettes au nom de l'ACIA;

Lors du retrait d'étiquettes d'oreille des stocks du bureau de l'ACIA, inscrivez la date, le numéro de série des étiquettes, le nom de la personne à qui elles sont remises et le nom de la personne qui les remet au nom de l'ACIA.

Identification électronique

- Tenez un registre acceptable de l'identification électronique à l'aide de transpondeurs implantés. Un propriétaire d'animaux identifiés à l'aide de transpondeurs implantés doit fournir un scanner afin que l'ACIA puisse vérifier l'identité des animaux.

Ratites

En ce qui concerne les ratites, le transpondeur est généralement implanté dans le muscle de la région de la queue. Les oiseaux provenant des États-Unis doivent aussi porter un identificateur externe visible, c.-à-d. une bague.

Vérification

- En vérifiant l'identité d'un animal, lisez et consignez ce qui suit, selon les cas :

- le numéro de l'étiquette fixée à l'oreille gauche de l'animal;
 - l'inscription figurant sur la bague ou la bague d'aile de l'oiseau, de la volaille ou du ratite;
 - l'inscription clairement lisible du tatouage, exactement comme elle apparaît sur l'oreille, la lèvre ou la peau de l'animal;
 - les informations fournies par le transpondeur d'identification électronique placé sous la peau de l'animal;
 - les informations fournies par le dispositif inviolable qui identifie spécifiquement un animal dans un troupeau d'origine;
 - les informations fournies par les coches à oreille, en utilisant le code ou la légende fournis par l'éleveur.
9. Comparez les informations consignées à la lecture de l'identificateur avec les documents d'accompagnement de l'animal.
10. Posez des étiquettes d'oreille sur le bétail, les moutons, les chèvres, les porcs, les bisons et les cervidés non identifiés par un autre moyen acceptable, c.-à-d. dont le tatouage n'est pas lisible.
11. Comparez les attributs physiques de l'animal avec la description consignée ou les dessins utilisés pour identifier l'animal.

Les dessins ou les descriptions des chevaux doivent comprendre les couleurs et les motifs de la robe, la taille et l'emplacement des taches blanches, les épis, les cicatrices et les marques à froid. (Voyez ci-après *Comment identifier les chevaux.*)

Porcs exportés aux États-Unis

12. Les porcs d'exportation aux États-Unis peuvent être identifiés à l'aide d'étiquettes d'oreille de type pendentif. Ces étiquettes inviolables comportent un code de deux lettres par province et un numéro de troupeau propre à chaque exportateur, introduits pendant leur fabrication. Le numéro du troupeau est attribué par le bureau du réseau des programmes situé dans la région. Un système semblable est utilisé pour les tatouages des porcelets sevrés.

À l'entrée des porcs aux États-Unis, l'inspecteur vétérinaire du U.S. Department of Agriculture (USDA) peut juger acceptables d'autres moyens d'identification comme les suivants, mais il faut le vérifier avant l'exportation :

- les étiquettes d'oreille HofA;
- les tatouages au marteau identifiant la ferme d'origine des porcs importés aux fins d'abattage immédiat;
- les tatouages sur les oreilles consignés dans le registre des

associations de propriétaires de porcs de race pure.

Identification des produits et des sous-produits animaux

13. Consignez les marques d'identification qui figurent sur les marchandises ou sur les emballages et les contenants des produits et des sous-produits animaux présentés à l'inspection. Comparez vos consignations avec les documents d'accompagnement.

Identification des échantillons et des spécimens

14. Prélevez des échantillons et des spécimens en procédant de la façon suivante :
 - marquez les contenants de manière à lier l'échantillon à sa source;
 - numérotez dans un ordre séquentiel les contenants de sang et des autres spécimens recueillis;
 - inscrivez les numéros des contenants dans le même ordre séquentiel sur le formulaire à soumettre au laboratoire, le rapport des essais et les autres documents;
 - consignez les informations identifiant la source de l'échantillon, ainsi que le numéro du contenant de l'échantillon qui figure sur le formulaire.

- Réception*
15. Quand vous recevez des échantillons et des spécimens, comparez l'identification qui se trouve sur le contenant de l'échantillon avec le document d'accompagnement. Vérifiez s'il y a des différences et, le cas échéant, faites-les corriger.

Erreurs d'identification

- Avis*
16. Pour régler les erreurs, avisez le responsable de l'animal ou de la chose des différences entre le document d'accompagnement et l'identificateur.

- Correction*
17. Suivez les mesures de conformité et de correction décrites dans les procédures d'inspection du programme pour le type d'activité (c.-à-d. importation ou exportation). Corrigez les erreurs sur présentation de documents acceptables, comme les documents d'enregistrement, ou d'une explication de l'erreur telle qu'une erreur de lecture ou de consignation d'une étiquette d'oreille. En cas de perte ou d'illisibilité de l'étiquette d'oreille originale ou si un tatouage est illisible, posez un nouvel identificateur, p. ex. une étiquette d'oreille HofA.

- Application de la loi*
18. Entrenez une enquête sur le contrôle de l'application de la loi si vous soupçonnez une modification délibérée de l'identification ou si une

explication insolite ne peut pas être confirmée.

Comment identifier les chevaux

19. Les informations suivantes ont paru dans une brochure publiée par la Fédération équestre internationale. La brochure présente la nomenclature utilisée pour décrire les chevaux par leurs couleurs, leurs taches blanches, leurs épis, etc. Le Collège de médecine vétérinaire de l'Université Cornell offre une autre source d'informations (uniquement en anglais) dans ce domaine sur son site internet, à l'adresse <http://web.vet.cornell.edu/public/cuerp/markings/>, mais la terminologie varie dans certains cas.
 20. Ne posez jamais une étiquette d'oreille HofA sur un cheval.
- Consignation*
21. Vérifiez si le cheval a un tatouage sur la lèvre supérieure et consignez les chiffres et les lettres visibles. Remplacez les caractères illisibles par des points d'interrogation, par exemple 1? 2 ? ? X. Indiquez en mains (une main égale quatre pouces) la taille du cheval à partir du haut du garrot. Notez sa couleur, ses taches spécifiques, taches blanches, épis, cicatrices et autres particularités à l'aide des définitions suivantes.

Particularités de la robe

Robe	Description
Noir	Robe de pigmentation noire générale s'étendant aux jambes, à la crinière et à la queue, sans autre motif que des taches blanches.
Brun	Robe composée d'un mélange de noir et de brun avec les membres, la crinière et la queue noirs.
Bai brun	Robe dont la couleur prédominante est le brun, avec le bout du nez de couleur baie et les membres, la crinière et la queue noirs.
Bai	Robe dont les tons varient considérablement, allant du rouge sombre voisin du brun à un ton de jaune voisin de la robe alezane, mais que l'on peut distinguer de celle-ci par sa crinière et sa queue noires et par la présence de noir sur les membres et la pointe des oreilles.
Alezan	Robe jaune de différents degrés d'intensité qui peuvent être indiqués si c'est jugé utile. Un véritable alezan a la crinière et la queue de couleur alezan, mais celles-ci peuvent être plus ou moins foncées que le reste de la robe. Sur les alezans clairs, la crinière et la queue peuvent être blondes. La couleur cannelle doit être consignée comme telle.

Robe	Description
Gris	Robe composée d'un motif variable de poils noirs et blancs sur une peau noire. La couleur de la robe s'éclaircit à mesure que le cheval vieillit. Le gris moucheté peut comporter trois couleurs ou les deux couleurs de base et devrait être décrit en conséquence. Une robe parfaitement blanche est exceptionnelle.
Souris	Terme utilisé parfois pour une robe grise avec la crinière et la queue noires.
Rouan bleu	Robe noire ou brune noire piquetée de poils blancs qui lui donnent une teinte bleue. Sur les jambes, les poils noirs prédominent habituellement à partir des genoux et des jarrets.
Rouan bai	Robe baie ou brune baie piquetée de poils blancs qui lui donnent une teinte rouge. Sur les jambes, les poils noirs prédominent habituellement à partir des genoux et des jarrets.
Rouan fraise ou aubère	Robe alezane piquetée de poils blancs.
Louvet bleu	Robe de couleur noire diluée répartie uniformément, avec la crinière et la queue noires, pouvant comporter ou non une bande dorsale (liste) ou une bande cruciale. La peau est noire.
Louvet jaune	Robe de pigmentation jaune diffuse, avec la crinière et la queue noires, pouvant comporter ou non une bande dorsale (liste) ou une bande cruciale et des zébrures sur les jambes. Les taches sont généralement associées à la pigmentation noire sur la tête et les membres. La peau est noire.
Pie noir	Robe comportant de grandes taches irrégulières noires et blanches. La ligne de démarcation entre les deux couleurs est généralement bien définie.
Pie	Robe comportant de grandes taches blanches et d'une autre couleur définie sauf le noir. La ligne de démarcation entre les couleurs est généralement bien définie.
Panaché	Robe comportant de grandes taches irrégulières de plus de deux couleurs pouvant se fondre les unes avec les autres sur le bord des taches.
Isabelle	Robe de couleur crème avec la crinière et la queue noires.
Crème	Robe de couleur crème sur peau non pigmentée. L'iris manque de pigments et en est souvent dépourvu, ce qui donne à l'oeil un aspect rosâtre ou bleuâtre.
Palomino	Robe de la couleur d'une pièce d'or neuve (les teinte plus claires ou plus foncées sont acceptables) avec la crinière et la queue blanches.
Appaloosa	Robe de couleur grise, couverte d'une mosaïque de taches noires ou brunes.

Marques distinctives

22. Une bande cruciale est une bande s'étirant en travers du garrot. Une liste est une bande dorsale de poils noirs allant du garrot à la base de la queue.

Taches blanches

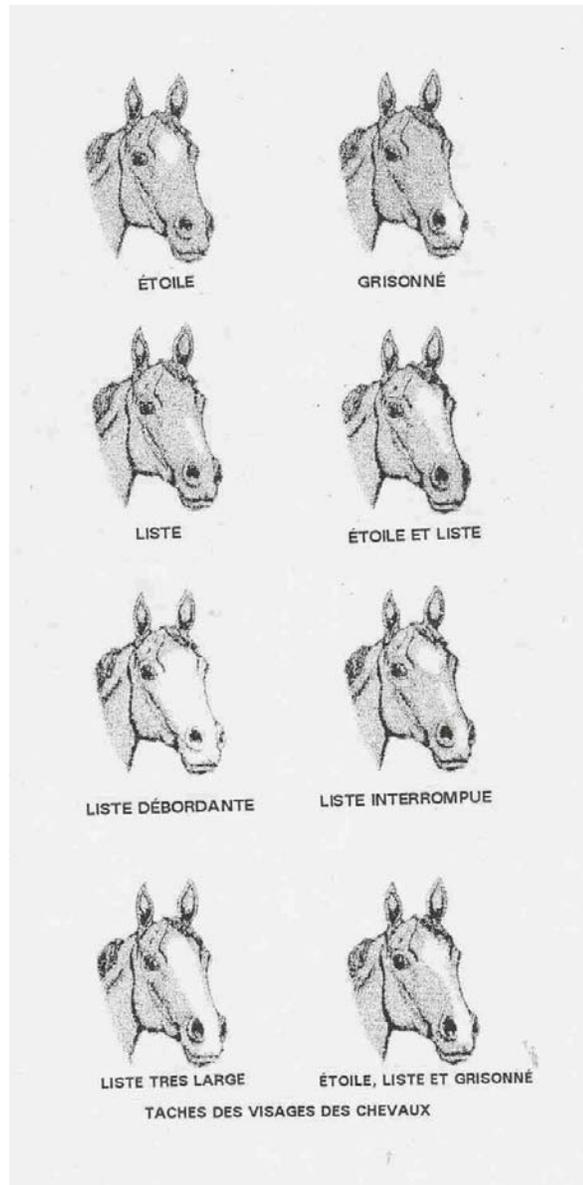
23. Il faut décrire toutes les caractéristiques des taches blanches. Une tache blanche peut être :

- de forme régulière ou irrégulière;
- mélangée aux poils de la robe (complètement ou en partie) ou située sur une extrémité;
- entourée d'une bande de peau noire apparaissant sous les poils blancs au bord de la tache (cette région semble bleutée).

Tête

24. La description devrait commencer par le front, puis porter sur le chanfrein, le bout du nez, les lèvres et le menton.

Taches de la tête	Description
Étoile	Tache blanche située sur le front. Il faut indiquer sa taille, sa forme, son intensité, sa position, ainsi que les taches colorées (le cas échéant) qu'elle comporte. Si le cheval a des taches constituées de quelques poils blancs dans la région centrale du front, il faut les décrire ainsi et ne pas les consigner comme une étoile.
Liste	Tache blanche étroite allongée sur le visage, pas plus large que la surface antérieure plate du chanfrein. Il arrive souvent qu'une liste prolonge une étoile et il faut alors les décrire comme une étoile unie à une liste. Quand la liste est séparée de l'étoile, il faut la décrire comme une liste interrompue. En l'absence d'étoile, il faut indiquer où commence la liste. Il faut également consigner où finit la liste, les variations de sa largeur, ses déviations et toutes les taches paraissant sur le blanc, par exemple, liste large, liste étroite, déviée vers la gauche, etc. Toutes les taches paraissant sur la liste doivent être indiquées.
Liste très large	Tache blanche couvrant presque tout le front entre les yeux, plus large que le chanfrein et descendant habituellement jusqu'au bout du nez. Il faut indiquer toutes ses déviations, là où elle se termine et toutes les taches paraissant sur le blanc.
Belle-face	Tache blanche couvrant le front et le devant du visage et s'étendant latéralement vers la bouche. Elle peut s'étendre des deux côtés ou d'un seul, ce qui doit être décrit en conséquence.
Grisonné	Tache blanche isolée, indépendante de celles déjà nommées, située entre les naseaux ou dans la région des naseaux. Il faut indiquer sa taille, sa position et son intensité. Quand un grisonné est uni à une liste, les décrire ainsi, par exemple, une étoile et une liste unie à un grisonné.
Ladre	Manque de pigmentation. Un ladre se décrit ainsi et non comme une tache blanche. S'il y a de petites taches noires sur le ladre, il faut les indiquer. Toutes les taches sur les lèvres, que ce soient des ladres ou des taches blanches, doivent être décrites avec précision.
Bout du nez blanc	Lorsque le blanc englobe les deux lèvres et s'étend à la région des naseaux.

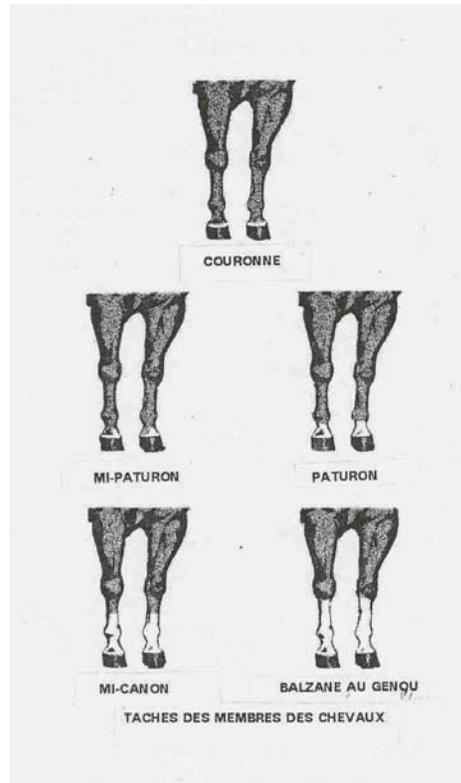


Membres

25. Il faut décrire avec exactitude toutes les taches blanches qui se trouvent sur les membres du cheval et en indiquer la limite supérieure en utilisant les termes anatomiques appropriés (par exemple, blanc au mi-paturon ou blanc au deux tiers du canon). L'emploi de termes comme balzane chaussée est inacceptable. Il faut indiquer l'emplacement exact de la tache de la façon suivante :

- couronne blanche, paturon blanc, boulet blanc, balzane au genoux ou au jarret, balzane au quartier arrière, etc.;
- trace de balzane sur la couronne (en pince, latérale, médiane, en talon);
- bracelet autour du membre, qui ne s'étend pas jusqu'à la couronne.

26. Il faut consigner la présence de taches de couleurs dans les taches blanches.



Épis

27. Les épis sont des changements d'orientation des poils qui peuvent avoir différentes formes comme l'épi simple (les poils divergent autour d'un centre apparent), l'épi spiralé (les poils divergent en tournant), l'épi penné (les poils divergent le long d'une ligne - forme d'une plume), l'épi sinueux (un épi penné dont la ligne est sinueuse) ou l'épi confus (un centre ponctuel n'apparaît pas). Il faut indiquer clairement où ils se trouvent.